



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/10/2021

LE PATRIMOINE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : LES 10 LAURÉATS DU PRIX « ENGAGÉS POUR LE PATRIMOINE »

Dans le cadre de leur partenariat, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le ministère de la Culture et la Fondation du patrimoine **rendent publics les 10 projets lauréats du prix « Engagés pour le patrimoine »**, à l'occasion de la rencontre nationale Petites villes de demain.

L'ambition de ce prix est de valoriser l'engagement d'élus locaux en faveur de projets patrimoniaux, porteurs de cohésion et de revitalisation des territoires ruraux. Chaque projet retenu bénéficiera d'un **abondement de 100 000 €**. Un jury de professionnels et d'experts a sélectionné les lauréats parmi les projets qui avaient été soumis par les délégations régionales de la Fondation du patrimoine.

Les critères de sélection

- Un projet situé dans une commune de moins de 20 000 habitants ;
- Un engagement soutenu de la mairie et des élus en faveur du patrimoine ou de projets territoriaux incluant le patrimoine ;
- Une volonté de faire du patrimoine un levier d'attractivité et de développement, notamment dans le cadre des démarches engagées comme Petites villes de demain.

Quatre catégories ont été créées afin de récompenser des projets divers et à l'impact territorial, économique ou social différencié :

- Aménagements urbains et équipements publics
- Patrimoine religieux
- Activités économiques et touristiques
- Lieux culturels

A l'issue du jury de sélection qui s'est réuni le 30 septembre dernier, les 10 lauréats de la première édition du prix « Engagés pour le patrimoine » sont :



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Projet	Catégorie	Département
Les remparts de la ville de Lectoure	Aménagements urbains et équipements publics	Gers
Hôtel de Ville de Stenay	Aménagements urbains et équipements publics	Meuse
Château de Saint-Cirgues-sur-Couze	Aménagements urbains et équipements publics	Puy-de-Dôme
Eglise Sainte-Barbe de Nœux-les-Mines	Patrimoine religieux	Pas-de-Calais
Synagogue de Schirmeck	Patrimoine religieux	Bas-Rhin
Tribunal de Domfront-en-Poirais	Activités économiques et touristiques	Orne
Château de Roquedols	Activités économiques et touristiques	Lozère
Marché couvert de Saint-Pierre	Activités économiques et touristiques	Martinique
Abbaye de Senones	Lieux culturels	Vosges
Le châtelet de Jonzac	Lieux culturels	Charente-Maritime

Composition du jury :

- Juliette Auricoste, directrice du programme « Petites Villes de Demain », Agence nationale de la cohésion des territoires
- Marie-Christiane de La Conté, ancienne DRAC des Hauts de France
- Dominique Pianon, Responsable d'investissements Tourisme, Culture, Loisirs à la Banque des territoires
- Sophie Ricard, architecte
- Célia Vérot, directrice générale de la Fondation du patrimoine
- Jean-Pierre Leleux, ancien sénateur et président de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture
- Philippe Augier, maire de Deauville et chargé de piloter l'appel à projets « Réinventer le patrimoine », mission confiée par le premier Ministre

Contacts presse

- Service presse de Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Tél : 01 44 49 89 06

Mél : communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

- Service presse de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

- Service presse de la Fondation du Patrimoine

Tél : 06 37 84 67 26

Mél : laurence.levy@fondation-patrimoine.org